Fiscalité des immeubles agricoles

Inégalité flagrante pour les agriculteurs (simulation moyenne sans taxe sur les plus-values introduite par la LAT)
(prélèvement échelonné dans le temps des dividendes pour les sociétés immobilières)

	Agriculteur	Privé	Société immobilière
Impôt sur le revenu, le gain immobilier ou le bénéfice	40%	7%	13%
Charges sociales (AVS + ALFA)	11%	0%	0%
Dividende (taux marginal moyen avec réduction pour participation)			12%
Total	**51%**	**7%**	**25%**
Impôt sur la fortune ou le capital avec imputation pour les sociétés	Soumis	Soumis	Exonéré